





# La charte du Réseau Mixte Technologique « Diagnostic en santé végétale» VEGDIAG

Séminaire du RMT VEGDIAG du mercredi 26 novembre 2014

# RMT VEGDIAG « Diagnostic en santé végétale »

#### **Thème**

Diagnostic en santé végétale au sens large : processus menant à l'identification et la quantification des bio-agresseurs à l'origine de dommages sur les plantes.

#### Objectif général

Perfectionner le diagnostic en santé des végétaux en vue d'améliorer la qualité sanitaire des systèmes de production des végétaux

Développer la mise en réseau des laboratoires de diagnostic en santé des végétaux et des observatoires de terrain

#### **Domaine d'intervention:**

Diagnostic nécessitant l'intervention d'un laboratoire et ses relations avec la collecte des données de terrain.

Sur l'erm 26/41/14 filières et sur les maladies, les ravageurs et les auxiliaires

## CHARTE DES PARTENAIRES



Labellisé le 13 janvier pour <sub>2</sub> la période 2014-2018



# La Charte





### Conventions

- Projet de convention : Réponse à l'appel à projet
- Convention DGER-ACTA
- Convention ACTA-partenaires financés

→ Documents figés et contractuels



## La Charte





- Document entre tous les partenaires
- Document plus flexible pouvant être évolutif
- Défini le fonctionnement du RMT
- Précise le rôle de tous les partenaires
  - Partenaires membres
  - Partenaires associés
- Précise les relations entre tous les partenaires

## Différents mais Complémentaires



## La Charte Le contenu



La charte est un document qui vise à définir les modalités de fonctionnement et de gouvernance du RMT Diagnostic en santé végétale.

A destination de l'ensemble des partenaires, il précise:

- 1. Le périmètre, les objectifs, l'organisation et les livrables attendus
- 2. Les partenaires : rôles-relations
- 3. Les instances décisionnaires

NB: différence entre convention et Charte



# La Charte Le périmètre



RMT labélisé en janvier 2014 pour 3 ans + 2 ans

## → Porte sur le diagnostic en santé végétale

Ensemble des processus menant à l'identification et la quantification des bioagresseurs à l'origine de dommages sur les plantes

- Nécessitant l'intervention d'un laboratoire et s'intéressant aussi à ses relations avec la collecte des données de terrain
- Perfectionner le diagnostic en santé des végétaux
- Développer la mise en réseau des laboratoires de diagnostic en santé des végétaux et des observatoires de terrains



# La Charte Les objectifs



### Les objectifs du RMT sont sur 5 ans Evaluation au bout de 3 ans

- Perfectionner le diagnostic en santé des végétaux
- Développer la mise en réseau des laboratoires de diagnostic en santé des végétaux et des observatoires de terrains



# La Charte L'organisation



Pour réaliser ces objectifs : 4 axes (détails dans la charte)

- 1. Améliorer la qualité du diagnostic en santé des végétaux à partir des laboratoires et des compétences existants
- 2. Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies
- Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie
- 4. Développer la formation et l'information en santé des végétaux (pour le métier de phytiatres)



# La Charte Autres thématiques



### Intégration de nouvelles thématiques

- Certaines questions n'entre pas dans le périmètre du RMT (thématique non retenue ou non émergente).
- Il n'est pas prévu la création de nouveaux axes afin de ne pas élargir inconsidérément le périmètre du RMT.

#### **Action 1** Améliorer la qualité du diagnostic en santé des végétaux Cahier des charges de l'annuaire et base de données Réalisation d'études de cas de diagnostic (du terrain à l'identification) pour identification des forces et des faiblesses Consensus autour des méthodes analytiques recommandées en diagnostic Etat de l'offre et de la demande et propositions pour améliorer leur adéquation Etudes de cas d'analyses de diagnostics et d'évaluation des risques phytosanitaires Action 2 Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies Evaluation des performances et définition des critères d'application des méthodes **Action 3** Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie Etude de cas sur les grandes thèmes : maladies, ravageurs, aériens et telluriques Inventaire des bioagresseurs Cahier des charges bases de données bioagresseurs présents et présentant un risque à l'importation Action 4 Développer la formation et l'information en santé des végétaux Inventaire des formations Quels besoins en formation initiale et continue en diagnostic pour les phytiatres? Réflexion sur les documents pédagogiques

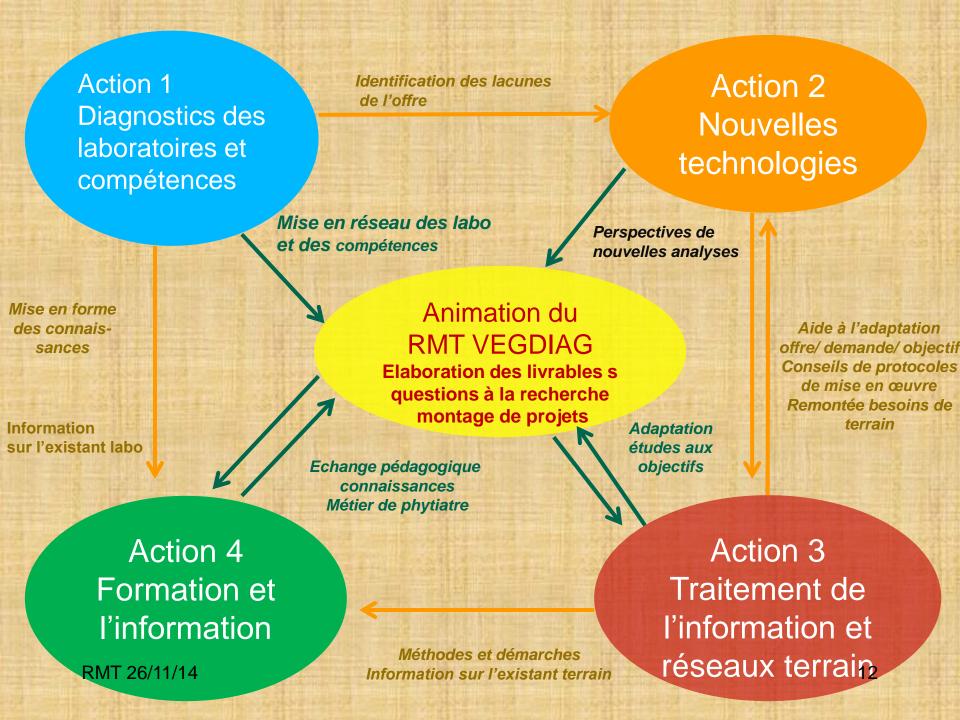


# La Charte L'organisation



Pour réaliser ces objectifs : l'animation (détails dans la charte)

- 1. L'animation des axes par deux animateurs
- 2. L'animation du RMT (RFSV): un animateur et deux co-animateurs



		PERSONAL PROPERTY OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED			
	Organismes				
Animation des actions	ACTA	André Chabert			
Co-animation	ANSES	Nathalie Viguerie			
Co-animation	INRA	Didier Andrivon			
1 - Améliorer la qualité du diagnostic en santé des végétaux					
Animation tâche 1	ANSES	Françoise Poliakoff			
Animation tâche 1	FREDON France	Maryse Mérieau			
2 - Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies					
Animation tâche 2	GEVES	Valérie Grimault			
Animation tâche 2	INRA	JC Streito			
3 - Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie					
Animation tâche 3	INRA	Didier Andrivon			
Animation tâche 3	ACTA	André Chabert			
4 - Développer la formation et l'information en santé des végétaux,					
Animation tâche 4	FREDON France	Nathalie Eychenne (FREDON Midi Pyrénées)			
Animation tâche 4	FREDON France	David Philippart (FREDON Basse Normandie)			
RMT 26/11/14	GIANA EL EN EL	Normandle) 13			



# La Charte Les livrables attendus



- 1. Livrables axe 1
- 2. Livrables axe 2
- 3. Livrables axe 3
- 4. Livrables axes 4

NB: Synthèse des livrables / annexes

Axe 1	Améliorer la qualité du diagnostic en santé des végétaux						
	2014	201	15 2	2016	2017	2018	
a) Inventorier les compétences et les	Cahier des charges de						
besoins actuels	l'annuaire et base de						
	données	données					
	E	Elaboration	de l'annu	uaire et	t base		
	d	de données					
			Re			nodes de prélèvements	
					lise en place d'une procédure et d'une charte de fonctionnement		
						e et évoluer les bases de données	
b) Fonctionner en réseau		on d'étude		_	gnostic		
	•	n à l'identi	•	•			
	identification forces et faiblesses  Proposition d'un outil ou des outils pour mettre en réseau les compétences et l'aiguillage des diagnostics – Identifier les collaborations possibles avec des spécialistes étrangers en absence de compétences nationales.  Diffusion des informations aux acteurs via internet						
					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
					·		
					·		
c) Améliorer la performance du diagnostic	Consensus autour des méthodes						
en santé végétale	analytiques recommandées en diagnostic						
on came regionale							
	a.a.gco		ourniture o	d'une b	oite à outi	ils d'évaluations de méthodes analytiques pour le	
			agnostic.			, · ·	
	Etat o	de l'offre e	t de la				
	demande et propositions						
	pour améliorer l'adéquation						
			Propos	sition d	'une base	d'échanges : offre et demande	
	Etudes de cas d'analyses de diagnostics						
	et d'évaluation des risques phytosanitaires  Proposition de sujets de projets de partenariats de recherche,  développement - surveillance Bilan/synthèse/conclusion						

Axe	2	Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies					
		Evaluation des performances et définition des critères d'application des méthodes actuelles					
			Mise en route des travaux d'évaluation				

Axe 3	Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie				
	Etude de cas les grandes thèmes maladies, ravageurs, aériens et telluriques				
			commandation pour adapter les diagnostics à érentes échelles spatiales		
	Inventaire des bioagresseurs cahier des charges bases de données bioagresseurs préser et présentant un risque à l'importation	nts			
		dyna	Liaison études de cas et modélisation de dynamique de populations et de prévision des risques		

	Axe 4	Développer la formation et l'information en santé des végétaux							
		Inventaire des formations							
		inventaire des				S			
			b	esoins e	en fo	ormation	า		
							ilisation de documents pédagogiques à		
ĺ						destina	ation des enseignar	nts et des conseillers	
		Quels besoins en formation initiale et continue en diagnostic pour les phytiatres?			es?		Livre blanc Métier		
			Séminaire sur le mét diagnos	tier du			Atelier séminaire métier de phytiatres		
		Réflexion sur les documents pédagogiques			R	Rédaction des documents pédagogiques			



## La Charte Les partenaires



#### DIFFERENTS PARTENAIRES mais TOUS PARTENAIRES

- 1. Les partenaires membres du RMT
  - Partenaires financés car participants à l'animation
  - Partenaires non financés mais partenaires et pouvant éventuellement bénéficier d'un financement pour des actions RMT
- 2. Les partenaires associés
- 3. Les partenaires invités

NB: liste des partenaires en annexe

Organismes signataires	Contact principal	représentant au copil
ACTA	André Chabert	Philippe Vissac
CETIOM	Annette Penaud	Martine Leflon
IFV	AS Spilmont	
FNAMS	Julie Gombert	
FN3PT	Le Hingrat	
INRA	Didier Andrivon	
FREDON France	Olivier Péchamat	
FREDON France	Sophie Piéron	
GEVES	V.Cadot	
ANSES	Nathalie Viguerie	
ANSES	Françoise Poliakoff	
EPLEFPA Le Robillard	MARQUET Nicole	
EPLEFPA Tarn et Garonne	Michel Lartigue	
Institut SANDAR	jean-michel.couderc@cneap.fr	
INVIVO SOLUTIONS	Caroline Dizien	
UFS	Denis LOR	
VEGENOV-BVV	Céline Hamon	
VEGEPOLYS INNOVATION	Caroline Bonneau	



## La Charte Les partenaires



- 1. Evolution du partenariat
  - Le RMT n'exclut pas la possibilité d'intégrer de nouveaux partenaires (structures ou acteurs) s'il est montré une implication forte dans le RMT structures



## La Charte





- Générale
- Au niveau des axes
- 2. Participation aux travaux (mise en œuvre, tests, diffusion), aux discussions et être source de proposition.

Participation active en consacrant un minimum d'ETP aux travaux du RMT

NB: Dans le cas du RMT VEGDIAG, il a été défini que ce temps de travail comprendra le temps de travail directement lié au RMT (réunion, ...) et le temps passé sur des projets en diagnostic en santé végétale et plus particulièrement dans les activités du RFSV

RMT 26/11/14

la Santé Végétale



# La Charte Les projets labellisés



#### 1. Labellisation / Critères

- Correspondance avec les thématiques du RMT
- Bénéfices pour le RMT d'une partie des travaux
- Place à part entière du RMT dans le projet (communication, comité de pilotage,...)
- Sollicitation du RMT dès la manifestation d'intérêt

### 2. Labellisation/Mode d'emploi

- Présentation du projet (même si ébauche) au RMT (équipe d'animation) deux mois avant la DLR
- Deux semaines avant, communication du projet finalisé pour labellisation (animateur du RMT)



#### Attestation d'affiliation RMT/projets candidats AAP CASDAR 2015

Réseau Mixte Technologique VegDiag « Diagnostic en santé végétale » porté par l'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA)

#### Rappel des objectifs du RMT

#### Le RMT « Diagnostic en santé végétale » certifie soutenir le projet

#### DIANGES

Diagnostic des maladies de type viral sur plants fruitiers tempérés ligneux et petits fruits par approche polyvalente de type NGS (Next Generation Sequencing) »porté par l'ANSES

Ce projet est en lien avec l'action 2 du RMT
« Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies »

Le projet DIANGES s'intègre dans les objectifs du RMT et le chef de file montre une volonté de partage, de d'information et de communication avec celui-ci.

A Marcy l'étoile, le 6 novembre 2014

Lettre signée par André Chabert animateur du RMT VegDiag en accord avec les co-animateurs du RMT : Nathalie Viguerie (ANSES) et Didier Andrivon (INRA) A. CHASEN



# La Charte La propriété intellectuelle



- 1. Les droit de propriété intellectuelle portant sur le travaux et les résultats communs issus des projets du RMT appartiennent en copropriété aux parties au prorata de leurs apports
- Les résultats ont vocation à être diffusés auprès des utilisateurs concernés. Chacune des parties soumettra les projets de publication scientifiques au RMT pour accord
- 3. Exploitation des résultats : accord préalable pour garantir les droits et obligations respectifs



## La Charte



en santé végétale Les instances de gouvernance (1)

## L'équipe d'animation (3)

- L'animation du RMT(1)
- L'animation des axes(2)
- Leurs rôles respectifs

$$1+2=3$$

# Gouvernance, rôle des animateurs, rôle des animateurs de tâches, rôle et composition du copil

#### **Animation du RMT**

Monsieur André CHABERT employé par l'ACTA est désigné comme animateur/animatrice du RMT. Il est chargé de l'animation du réseau, de la coordination des partenaires et de l'exécution du programme.

Monsieur Didier ANDRIVON, employé par l'INRA, est désigné comme co-animateur, Madame Nathalie VIGUERIE employé par l'ANSES est désigné comme co-animatrice.

Ils sont chargés de missions spécifiques nécessaires à la bonne exécution du programme.

#### rôle des animateurs, rôle des animateurs de tâches

#### **Evaluation interne**

L'évaluation interne des travaux du RMT « Diagnostic en santé végétale » se déroulera selon les modalités suivantes :

L'animateur et les co-animateurs suivront le bon déroulement des travaux réalisés dans les différents axes et interviendront en cas de difficultés. Ils suivront et participeront à la réalisation des livrables pour qu'ils correspondent bien aux objectifs assignés dans le cadre du RMT.

Une fois par an, lors du comité de pilotage, l'équipe d'animation présentera une synthèse des travaux réalisés.

Les séminaires organisés sont également un lieu d'échange qui permettra l'évaluation et l'orientation des travaux en cours.

Une évaluation approfondie sera réalisée à mi-parcours et à la fin des 3 ans par le comité stratégique sur la base de rapports de synthèse détaillés. Elles seront soumises à des spécialistes du domaine couvert.

Les livrables réalisés et leur évaluation seront communiqués aux Directions de chacune des parties (qui ?).



## La Charte



### Le comité de pilotage (Copil)

- Représentants des financeurs et des instances décisionnaires, des partenaires du RMT et éventuellement des personnes impliquées dans d'autres dispositifs (intérêt pour le RMT)
- Rôles (validation orientations, politique de diffusion du RMT, apporter un avis sur les travaux
- Fréquence de réunion: à minima 1 fois par an

#### copil

L'instance principale de gouvernance est le comité de pilotage du RMT. Il se réunit une fois par an et ponctuellement à la demande de l'équipe d'animation pour résoudre des questions d'ordre stratégique. Son rôle est de suivre les travaux en cours, il aide à prendre les décisions concernant les actions prioritaires à mettre en œuvre et valide ou non les orientations proposées par l'équipe d'animation. Il sera composé de représentants des structures membres du RMT : ACTA, INRA, ANSES, ASTREDHOR, FNAMS, CETIOM, GEVES, IFV, FREDON France, FN3PT, UFS, IN VIVO, UIPP, des représentants des EPLEFPA partenaires, de l'institut SANDAR et des représentants de la DGER et de la DGAL et du secrétariat du RFSV.

La présidence du comité de pilotage sera conduite par Monsieur Philippe Vissac Directeur Adjoint de l'ACTA en charge des questions scientifiques, techniques et internationales.

Des experts scientifiques et techniques extérieurs au RMT peuvent également être membres permanents ou invités au comité de pilotage.

L'équipe d'animation du RMT (animateurs, co-animateurs, animateurs d'axes) est chargé de la mise en œuvre opérationnelle des actions et de l'organisation des comités de pilotage.

RMT 26/11/14



# La Charte Conclusion



## CHARTE DES PARTENAIRES